

PRÉFECTURE DU RHONE

PRÉ - ARCHIVAGE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

BORDEREAU DE VERSEMENT

Partie réservée au service versant

Service versant:

S.I.D.P.C.

Date du versement :

4 ADUT 1989

Nombre d'articles:

NO de téléphone

Partie réservée aux Archives

No du versement :

2525 W

Date de prise en charge :

Métrage: Jw, 20 -

Partie réservée au service versant					Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations	
1	Projet du Plan d'Exposition au risque (P.E.R.) AMBERIEUX D'AZERGUES ARNAS BELLEVILLE	1988	1			
2	Projet du Plan d'Exposition au risque (P.E.R.) DRACE, LANCIE, LIMAS, POMMIERS QUINCIEUX	1988	1			
3	Projet du Plan d'Exposition au risque (P.E.R.) SAINT GEORGES de RENEINS, SAINT JEAN d'ARDIERES TAPONAS, VILLEFRANCHE S/SAONE	1988	1			
4	Intempéries de 1983 à 1987 n'ayant pas fait l'objet d'un constat d'état de catastrophe naturelle.	1983	1			
5	CATASTROPHES NATURELLES du 28 Juin 1984 et du 7 mai 1984	1984	1			
6	CATASTOPHES NATURELLES TORNADE DE VENT du 6/6/1985 BRINDAS, CRAPONNE, MESSIMY, SOUCIEU, TASSIN	1985	1			

⁽¹⁾ Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret nº 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret nº 79-1038 du 3 décembre 1979)

	Partie réservée aux Archives				
Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
7	CATASTROPHES NATURELLES des: 15 Juillet 1985 et 24 et 26 Avril 1986	1985	1		
8	GATASTROPMES MATURELLES ORAGE du 16 Juin 1986	1986	1		
9	CATASTROPHES NATURELLES ORAGE du 16 Juin 1986	1986	1		

Le Chef du service versant,

Le Directeur, Chef du Service Interministériel Régional des Affaires Civils et Économiques de Défense et de la Protection Civile

Louis VIALTEL

Le Directeur des Services d'Archives,

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret nº 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret nº 79-1038 du 3 décembre 1979)

⁽²⁾ Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.